



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **8 février 2016**

Décision n° **CP-2016-0727**

commune (s) :

objet : Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 décembre 2015

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 janvier 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 9 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Frier.

Commission permanente du 8 février 2016**Décision n° CP-2016-0727**

objet : **Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 décembre 2015**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 25 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1er au 31 décembre 2015 :

Élu	Destination	Dates	Objet
KIMELFELD David	Paris	3 décembre	Salon annuel de l'immobilier d'entreprise (SIMI).
CHARLES Bruno	Paris	4 décembre	Sommet des élus locaux pour le climat et Side event Africa4climate organisé par l'Agence française de développement (AFD), l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) et la Mairie de Paris à l'occasion de la COP 21.
VESCO Gilles	Dubaï (Émirats arabes unis)	du 6 au 9 décembre	Conférence sur la circulation et les infrastructures de transport "Gulf Traffic Dubaï 2015".
LE FAOU Michel	Paris	8 décembre	Séance plénière du groupe de travail réunissant des établissements public de coopération intercommunale (EPCI) volontaires pour travailler sur la réforme de la gestion de la demande et des attributions des logements sociaux.
CHARLES Bruno	Paris	8 décembre	Conférence "Stratégies urbaines à objectif climat : méthodes innovantes et actions concrètes", dans le cadre de la COP 21, organisée par l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Agence française de développement (AFD).
PASSI Martial	Paris	8 et 9 décembre	24° édition du Palmarès des mobilités organisé par Ville, Rail & Transports.

Élu	Destination	Dates	Objet
BARRAL Guy	Paris	11 et 12 décembre	Conseil d'administration du Club des Villes Hôtes de l'Euro 2016 de football, tirage au sort des phases de qualification ainsi que différentes rencontres avec les partenaires de l'évènement.
GALLIANO Alain	Paris	15 et 16 décembre	Réception "Bienvenue en France" organisée par le Ministère des affaires étrangères et du développement international.
SECHERESSE Jean-Yves	Paris	16 décembre	Echanges avec monsieur Alain Calmette, député du Cantal, concernant les rapports de la Métropole avec la région d'Aurillac.
CHARLES Bruno	Paris	28 décembre	Participation à l'émission de France Inter, "Un jour en France", sur le thème "Des villes contre le réchauffement climatique".

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Prend acte des déplacements autorisés sur la période du 1er au 31 décembre 2015, tels que listés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2016.